

Évangile du Dimanche >>>

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc 11,1-13.

Il arriva que Jésus, en un certain lieu, était en prière. Quand il eut terminé, un de ses disciples lui demanda : « Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean le Baptiste, lui aussi, l'a appris à ses disciples. »

Il leur répondit : « Quand vous priez, dites : Père, que ton nom soit sanctifié, que ton règne tienne. Donne-nous le pain dont nous avons besoin pour chaque jour. Pardonne-nous nos péchés, car nous-mêmes, nous pardonnons aussi à tous ceux qui nous ont des torts envers nous. Et ne nous laisse pas entrer en tentation. »

À l'école de la prière...

Abraham intercède pour les habitants de Sodome, ville présentée comme la pire dans le péché. Alors il fait une sorte de marchandage à l'orientale avec Dieu : ça part de 50 et ça tombe à 10. Il s'efforce de faire valoir ce qu'il y a de bon en l'homme, confiant à la justice de Dieu qui épargne le coupable pour ne pas châtier l'innocent.

Aujourd'hui, nous voyons bien que le mal est toujours là. Chaque jour, les médias nous donnent les nouvelles de la politique, de la criminalité, de la perversion. Et nous nous disons : "Que faire ?" La grande tentation serait de se lamenter sur ce monde. Alors, comme Abraham, tenons-nous devant Dieu, car c'est aussi le rôle des Communautés Chrétiennes d'intercéder pour le monde que Dieu aime.

L'Évangile nous entraine plus loin dans la



Prière universelle

Adorons le Christ, Seigneur. Il est la tête ; nous sommes les membres de son corps :

R/ Vienne ton règne, Seigneur !

Christ, ami des hommes, tu as établi ton Eglise signe de salut pour les peuples :
— qu'elle soit fidèle à sa mission.

Tu veux rassembler tes frères en un seul Corps ;
— avive en nous le désir de l'unité.

Garde en communion le pape et les évêques ;
— qu'ils servent ton peuple au milieu des nations.

Accorde au monde la paix ;
— fais-nous les artisans de ta justice.

Ta résurrection nous a ouvert les portes de la vie :
— qu'ils entrent, ceux qui ont mis leur espérance en toi.

Jésus leur dit encore : « Imaginez que l'un de vous ait un ami et aille le trouver au milieu de la nuit pour lui demander : "Mon ami, prête-moi trois pains, car un de mes amis est arrivé de voyage chez moi, et je n'ai rien à lui offrir." Et si, de l'intérieur, l'autre lui répond : "Ne viens pas m'importuner ! La porte est déjà fermée ; mes enfants et moi, nous sommes couchés. Je ne puis pasme lever pour te donner quelque chose." Eh bien ! je vous le dis : même s'il ne se lève pas pour donner par amitié, il se lèvera à cause du sans-gêne de cet ami, et il lui donnera tout ce qu'il lui faut.

Moi, je vous dis : Demandez, on vous donnera ; cherchez, vous trouverez ; frappez, on vous ouvrira. En effet, quiconque demande reçoit ; qui cherche trouve ; à qui frappe, on ouvrira. Quel père parmi vous, quand son fils lui demande un poisson, lui donnera un serpent au lieu du poisson ? ou lui donnera un scorpion quand il demande un œuf ? Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père du ciel donnera-t-il l'Esprit Saint à ceux qui le lui demandent ! »



pain le plus essentiel c'est l'Eucharistie ; se nourrir de ce pain afin d'être transformés par le Christ, et ainsi trouver la lumière et la force de la grâce.

Ensuite nous demandons le pardon de Dieu qui libère nos cœurs et nous fait revivre. Nous pouvons le demander car nous-mêmes avons appris à pardonner à nos frères. Et enfin, nous lui demandons la grâce de ne pas nous laisser entrer en tentation, cette tentation du désespoir quand nous regardons tout ce qui se passe autour de nous. Jésus nous apprend à nous tourner vers le Père pour nous libérer de ce mal qui cherche à nous détruire.

C'est donc dans la prière que nous trouvons la force et la vraie Joie. Nous y trouvons le courage d'aimer comme Jésus et avec Lui. Elle rendra notre vie digne de Dieu et féconde.

Question de Foi >>>

LES DIX COMMANDEMENTS

CHAPITRE I

LE PREMIER COMMANDEMENT : JE SUIS LE SEIGNEUR TON DIEU. TU N'AURAS PAS D'AUTRE DIEU

Qu'est-ce que Dieu interdit quand il commande : « Tu n'auras pas d'autres dieux devant Moi » (Ex 20,2) ? Ce commandement proscriit :

le polythéisme et *l'idolâtrie*, qui divinise une créature, le pouvoir, l'argent, même le démon ;
la superstition, qui est une déviance du culte dû au vrai Dieu et qui s'exprime encore sous diverses formes de divinisation, de magie, de sorcellerie et de spiritisme ;

l'irreligion qui s'exprime par l'action de tenter Dieu, en paroles ou en actes, par le sacrilège, qui profane des personnes ou des choses sacrées, surtout l'Eucharistie, par la simonie, par laquelle on entend acheter ou vendre des réalités spirituelles ;

l'athéisme, qui rejette l'existence de Dieu, se fondant souvent sur une fausse conception de l'autonomie humaine ;

l'agnosticisme, pour lequel on ne peut rien savoir de Dieu et qui comprend aussi l'indifférentisme et l'athéisme pratique.

Le commandement de Dieu : « Tu ne te feras aucune image sculptée » (Ex 20,3) interdit-il le culte des images ?
Dans l'Ancien Testament, ce commandement interdisait de représenter Dieu absolument transcendant. A partir de l'incarnation du Fils de Dieu, le culte chrétien des images saintes est justifié (comme l'affirme le deu-



xième concile de Nicée en 787), parce qu'il se fonde sur le mystère du Fils de Dieu fait homme, en qui le Dieu transcendant se rend visible. Il ne s'agit pas d'une adoration de l'image, mais d'une vénération de celui qui est représenté en elle: le Christ, la Vierge, les Anges et les Saints.

LE DEUXIÈME COMMANDEMENT : TU NE PRONONCERAS PAS LE NOM DE DIEU EN VAIN

Comment respecte-t-on la sainteté du Nom de Dieu ?
On respecte le Saint Nom de Dieu en l'invoquant, en le bé-

nissant, en le louant et en le glorifiant. Il faut donc éviter l'abus d'en appeler au Nom de Dieu pour justifier un délit et tout usage inconvenant de son Nom, tels le blasphème, qui par nature est un péché grave, les jurons et l'infidélité aux promesses faites au Nom de Dieu.

Pourquoi le faux serment est-il interdit ? Parce qu'il met en cause Dieu, qui est la vérité même, pris à témoin d'un mensonge.

« Ne jurer ni par le Créateur, ni par la créature, si ce n'est avec vérité, nécessité et révérence » (saint Ignace de Loyola).

Qu'est-ce que le parjure ? Le parjure consiste à faire, sous serment, une promesse avec l'intention de ne pas la tenir, ou de violer la promesse faite sous serment. C'est un péché grave contre Dieu, qui est toujours fidèle à ses promesses.

Dans Compendium CEC.



Vie paroissiale >>>

Calendrier des messes 2016-2017

Le calendrier des fêtes locales et des messes bi-annuelles

ANNEE 2016		30/10	11h15 Le Falga	12/02	11h15 Dreuilhe
03/07	11h15 Lanta 11h15 La Salvetat	06/11	11h15 Couffinal	19/02	11h15 Le Faget
10/07	09h00 Saint Felix 11h15 Le Faget	11/11	09h30 Revel (Anc. Comb) 11h00 Auriac (Anc. Comb.)	05/03	11h15 Vaudreuille
24/07	11h15 Roumens 11h15 Mourvilles-Htes 17h00 Mascarville	13/11	11h15 Beauville	12/03	11h15 Mascarville
31/07	11h15 Albiac 18h00 La Jalabertie	20/11	11h15 Nogaret	19/03	11h15 Maureville (St Joseph)
07/08	11h15 Dreuilhe 11h15 Cambiac	26/11	18h00 Caraman (Ste Barbe)	25/03	18h00 Francarville
14/08	11h15 Vaudreuille	27/11	11h15 Maureville	26/03	11h15 Cambiac
21/08	09h30 Vauré 11h15 Maurens 11h15 St Julia 16h00 Ste Appolonie	04/12	11h15 Belestà	02/04	11h15 Le Cabanial
28/08	11h15 Loubens 11h15 St Pierre de L.	11/12	11h15 Segreville	09/04	11h15 Vauré
03/09	11h15 Roques	18/12	11h15 Vendine	16/04	11h15 Saint Sernin
04/09	11h15 Caragoudes	ANNEE 2017		23/04	11h15 Caragoudes
11/09	09h00 Auriac 09h30 Cadenac 10h00 Saussens 11h15 Préserville	01/01	11h15 Roumens	30/04	09h30 Roques 11h15 Maurens
18/09	11h15 Le Cabanial 11h15 Aurin	08/01	11h15 La Salvetat	07/05	11h15 La Pastourie
25/09	11h15 Juzes	15/01	11h15 Mourvilles-Hautes	13/05	18h00 Prunet
02/10	11h15 Francarville 11h15 La Pastourie	22/01	11h15 Albiac	14/05	11h15 Aurin
09/10	11h15 Prunet	29/01	09h30 La Jalabertie 11h15 Ste Appolonie	20/05	11h15 Le Falga
15/10	18h00 Le Vaux	04/02	18h00 Juzes	28/05	9h30 Loubens 11h15 Cadenac
16/10	11h15 Graissens	05/02	11h15 Le Vaux		

MESSES DU 15 AOÛT

09H00 Bourg
09h30 Préserville
10h45 Revel
18h00 Caraman
20h00 Saussens :
(Messe + procession)

Pèlerinages à venir :

- Vendredi 7 octobre : (au choix)
Pèlerinage du Rosaire à Lourdes
*Au départ de Caraman : 7h00-20h30
*Au départ de Revel : 6h30-21h00
*Départ le 6/10 à 16h00
retour le 7/10 à 21h00

- Dimanche 16 Octobre :
Pèlerinage à Saint Bertrand de Comminges
Départ et retour à Auriac : 8h00 – 19h00

Inscriptions et renseignements pendant les permanences à Revel, Caraman et Auriac

Confessions

- Le Samedi 08h30 à 09h30 à Revel,
- Le samedi 17h Lanta ou Auriac
- Le Dimanche 17h00 à Caraman.

Journée Diocésaine à Lourdes

- Vendredi 26 août : (au choix)

*Au départ de Caraman : 7h00-20h30
*Au départ de Revel : 6h30-21h00
***Départ le 25 août 16h00**
retour le 26 août 21h00

(Prévoir un pique-nique)

Inscriptions et renseignements pendant les permanences à Revel, Caraman et Auriac

HORAIRES DE MESSES

SAMEDI				
18h00	Auriac (jours pairs)		Lanta (jours impairs)	
DIMANCHE				
9h00	Saint-Felix (jours pair)		Bourg-Saint-Bernard (jours impairs)	
9h30	Préserville semaine 1	Saint-Julia Semaine 2	Saint-Pierre-De-Lage Semaine 3	Montégut-Lauragais Semaine 4
10h45	Revel			
11h15	Fêtes et messes bi-annuelles			
18h00	Caraman			



Service Evangelique des Malades (SEM)

"J'étais malade et vous m'avez visité" (Mt 25, 35).
07 68 45 44 50

Carnet

Du 24 juillet au 31 juillet 2016

Baptêmes

Ludmila HERNANDEZ-CRUZ (23/07 Saussens)
Léa BAYARD (30/07 Pontcirq) 46
Lorenzo DO ESPRITO SANTO PARRO (31/07 Préserville)

Mariages

Alexandre DUFIX - Stéphanie JUNQUA (23/07 Caraman)
Thibaut du ROURE - Bertille DELBREIL (23/07 Villariès)
Julien ANTUNES / Mélina TOSCANO (30/07 Revel)
Eric BERNAL / Esther ELIE (30/07 Le Vaux)

Intentions de Messe

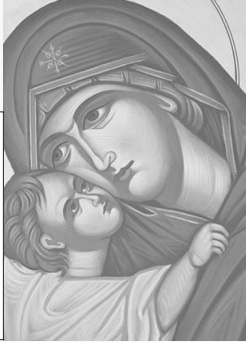
André et Jeanne PREVOST (23/07 Lanta)+
Henri EYCHENNE (24/07 St Félix)+
Ginette BERTHOUIMIEUX (24/07 Revel)+N
Familles MONTES et RABIS (24/07 Revel)+
Bernard JULIE et Famille RAYSSAC (24/07 Revel)+
Familles RAYNAUD et ROQUEFORT (24/07 Revel)+
Familles TRANTOUIL et FOURNIER (24/07 Mascarville)+
Constant VIEU (24/07 Caraman)+
Fernand POUX (24/07 Caraman)+
Jacques et sa Famille (25/007 St Ferréol) vivants
Ames du Purgatoire (26/07 Vendinelle)+
Louis et Marie VIALADE (30/07 Auriac)+
Gérard de LISLEROY (30/07 Auriac)+
Famille ESCUDIE (30/07 Auriac)+
Gabriel LAURENS (31/07 Bourg)+A
Lucien FABRE (31/07 Revel)+A
Fernand ANTOINE, son fils et son petit-fils (31/07 Revel)+
Jacques et Nicole GABOLDE (31/07 Revel)+
Bernadette BEPTMALE (31/07 Revel)+
Roger GOUT (31/07 Caraman)+N
Marguerite RIVALS (31/07 Caraman)+
Famille FONTORBES (31/07 Caraman)+
Familles BOUISSOU et GRANOUILAC (31/07 Caraman)+

Prière mensuelle des Défunts

Dimanche 31 Juillet 2016

Anne de LACHADENEDE
Hubert SAINT SERNIN
Emma FONTES
Roger GOUT
Ginette BERTHOUIMIEUX
Jean PRADEL
Yvette PERNOT
Daniel MESSAL
Paulette BRUNET

Chaque dernier dimanche du mois, prière pour tous les défunts du mois et anniversaires, à Revel et Caraman.



- Offrandes indicatives :

Messe : 17 E, **Quêtes ordinaires :** 5 E
Baptême, Mariage, Sépultures :
de 120 à 150 E.
Bénédiction des Maisons : 20 E

- Horaires indicatifs :

Baptêmes : (S'inscrire 3 mois à l'avance)
le dimanche 12h-12h15 le samedi 11h.

Mariages : (S'inscrire 1 an à l'avance)
14h45 - 16h15.

Sépultures :

Tous les jours, 10h30, 13h45, 15h30.
Sauf le lundi, 15h30, et le samedi, 10h30.
Pas de Sépulture les dimanches et fêtes.